



Association Loi 1901

**DOSSIER DE DEMANDE DE  
SUBVENTION COMMUNALE  
Saint-Jouan des Guérets - 35430**

au titre de l'année 2026

**A RETOURNER AVANT LE 6 FÉVRIER 2026**

par mail à l'adresse : [contact@saint-jouan.com](mailto:contact@saint-jouan.com)

par courrier à la mairie, 4 place de l'Eglise - 35430 Saint-Jouan des Guérets.

**Nom de l'Association :**

- ✓ Avec de nombreuses associations évoluant dans les domaines sportifs, culturels, sociaux, humanitaires ou de loisirs, Saint-Jouan des Guérets bénéficie d'un tissu associatif riche et diversifié, qui contribue à l'épanouissement individuel et collectif, à la cohésion sociale et encourage l'apprentissage de la citoyenneté.
- ✓ Les associations sont un acteur fondamental pour le développement local, la vie et l'animation de la Commune. La Commune de Saint-Jouan des Guérets encourage et soutient activement cette dynamique associative.
- ✓ Les formes de soutien peuvent être de type moral, logistique ou financier.
- ✓ Le soutien financier se caractérise par l'octroi d'une subvention annuelle.

*Toutefois, il semble important de rappeler que :*

- **La Commune dispose d'un pouvoir discrétionnaire pour accorder ou refuser une subvention (Dimension facultative de la subvention).**
- **De même, le bénéfice d'une subvention ne donne aucun droit quant à son renouvellement (Dimension précaire de la subvention).**
- **La Commune attribuera des subventions sous condition d'une utilité locale, selon la libre appréciation du conseil municipal (Dimension conditionnelle de la subvention).**

## Documents à fournir :

- Lors d'une première demande :
  - Récépissé de déclaration en Préfecture ou sous-Préfecture
  - Statuts signés par le Président
  - Composition du Conseil d'administration mentionnant le nom et la fonction des membres
- En cas de changements de statuts :
  - Récépissé de déclaration de modification statutaire en Préfecture ou sous-Préfecture, y compris en cas de changement des membres du bureau
  - Nouveaux statuts
- Pour les associations disposant d'un local communal :
  - Attestation d'assurance couvrant les risques liés à l'utilisation de ce local
- Pour toute demande :
  - Présentation de l'association
  - Renseignements concernant le bureau et le fonctionnement.
  - Le rapport annuel d'activités pour le dernier exercice clos.
  - Projets pour l'exercice à venir
  - Compte de résultats approuvé pour le dernier exercice clos. => **faire apparaître les fonds de réserve de l'association.**
  - Budget prévisionnel pour l'exercice à venir. Le montant prévisionnel de la subvention doit apparaître dans ce budget.
  - Relevé d'Identité Bancaire ou Postal au nom de l'association (si nouveau ou changement).

## PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Intitulé exact de l'association :

Objet de l'association :

Territoire d'intervention de l'association :

Date de déclaration à la Préfecture ou sous-Préfecture :

Date de parution au Journal Officiel :

Assurance/ N° de police :

Période de validité :

Adresse du siège social :

Adresse postale :

Contact public pour le site internet de la commune :

Nom :

Téléphone (facultatif) :

Email :

Site internet de l'association :

Agrafer un RIB  
(si nouveau ou changement)

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE BUREAU

**Président(e)**

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

**Trésorier(e)**

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

**Secrétaire**

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

**Date de la dernière Assemblée générale :**

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

**Adhérents**

**Nombre total au dernier exercice :**

**Nombre de Jouannais :**

Nombre par niveau d'âge

Maternelle/Primaire	Collège/Lycée	Adulte

**Montant annuel de la cotisation par type d'adhérent :** (enfant/adulte/loisirs /compétition)

**Moyens humains**

Nombre de personnes salariées :

Nombre de bénévoles encadrant les activités :

**Moyens matériels**

Vous disposez d'un local /salle /terrain mis à disposition par la commune :

Salles avec planning hebdomadaire :

Horaires : Lundi :

Mardi :

Mercredi :

Jeudi :

Vendredi :

Samedi :

Dimanche :

**ATTESTATION**

Nous certifions que toutes les informations comprises dans le présent dossier sont exactes et sincères.

Fait, à ..... le .....

**Le Président**

**Le Trésorier**

L'attribution de subventions par les collectivités territoriales est soumise de droit à un contrôle éventuel de la Chambre Régionale des Comptes et du Trésor public afin de vérifier sur pièces et sur place l'utilisation qui a été faite des fonds publics accordés.

**Références législatives :**

Article L. 1611-4 du Code Général des Collectivités Territoriales

Loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations

Article L612-4 du Code du commerce

Loi n°2001-1168 du 11 décembre 2001 portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier

### BILAN D'ACTIVITES POUR LE DERNIER EXERCICE CLOS

Description des activités	Date	Lieu de réalisation	Nombre de participants

### **PROJETS POUR L'EXERCICE A VENIR**

Description des activités ou des projets	Dates	Lieu de réalisation	Nombre de participants

**Compte de résultats approuvé pour le dernier exercice clos**

Y faire apparaître les fonds de réserve de l'association.

€

<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>	<b>OBSERVATIONS</b>
TOTAL	TOTAL	

**Budget prévisionnel pour l'exercice à venir**

<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>	<b>OBSERVATIONS</b>